



COMMISSION SCOLAIRE  
DE KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

**École Lanouette**  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél. : (418) 867-1616 Télécopieur : (418) 868-2411

## Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement de l'école Lanouette, tenue le lundi 21 novembre 2016, à 19 h 15, à l'école Lanouette

**Étaient présents(es) :** **Parents d'élèves :** Mme Marie-Josée Simard ☒ Mme Marie-Ève Bernier ☒  
Mme Mélanie Chénard ☐ Mme Valérie Simard ☒ Mme Josée Martel ☒  
Mme Marie-Ève Côté ☒  
**Personnel école :** Mme Julie Larocque ☒ M. Alexandre Lavoie ☒  
Mme Marie-Josée Lévesque ☒ Mme Martine Paradis ☒ Mme Marise Tardif ☒  
M. Francis Mailloux ☒  
**Commissaires :** M. Alain Castonguay ☒

**Invités :** Mme Carole-Anne Bouffard (stagiaire de Mme Marie-Josée Lévesque)

**Participait également :** Mme Josée Michaud, directrice

**Secrétaire :** Mme Marie-Josée Lévesque (en remplacement de Mme Mélanie Chénard)

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
I. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Marie-Eve Bernier souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 20 après avoir constaté qu'il y a quorum.	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Marise Tardif  <b>APPUYÉ</b> par Mme Marie-Ève Côté</p> <p><b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité.</p>	<b>R-CE 16-17-101</b>
<p>3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 octobre 2016 et suivis</p> <p>3.1. Formulaire 15 (signature oui ou non)</p> <p>3.2. Date fête de Noël à la municipalité – 4 décembre 2016 à 13 h</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Marie-Eve Bernier  <b>APPUYÉ</b> par Mme Josée Martel</p> <p><b>QUE</b> le procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 octobre 2016 soit adoptée, mais avec la modification d'indiquer la date à déterminer dans les suivis à donner au point 6.15.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité.</p> <p>Mme Josée informe les membres de son questionnement concernant la signature au formulaire 15 qu'il s'agit d'un outil et que ce n'est pas obligatoire, mais que ça peut éviter des situations désagréables. Alors, s'il y avait un contrat, Mme Josée ferait signer les membres.</p> <p>La fête de Noël, à la municipalité de Saint-Antonin, se tiendra dimanche, le 4 décembre prochain à 13 h, au gymnase de l'école Lanouette.</p>	<b>R-CE 16-17-102</b>

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
<p>4. Objet d'approbation  4.1. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence et dépliant</p>          <p>4.2. Sortie au bureau de poste pour les élèves des groupes 102 et 103 le 1<sup>er</sup> décembre en avant-midi et pour les élèves de maternelle – 5 décembre en avant-midi</p>	<p>Mme Martine présente le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence et donne quelques précisions à ce sujet. Un soutien a été aïté par Mme Meggy Pelletier, psychoéducatrice à la commission scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ il faudra présenter la loi aux enseignants ultérieurement;</li> <li>▸ un questionnaire pour les plus vieux dans le cadre d'une étude (4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année);</li> <li>▸ une invitation aux parents pour répondre au questionnaire dans le cadre de l'étude;</li> <li>▸ portrait à refaire aux deux ans.</li> </ul> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par M. Alexandre Lavoie  <b>APPUYÉ</b> par Mme Valérie Simard</p> <p><b>QUE</b> le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence 2016-2017 soit approuvé tel que présenté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité.</p>   <p>Tel que précisé dans le document « Prévisions des activités 2016-2017 » les élèves des groupes de 1<sup>re</sup> année iront au bureau de poste le 1<sup>er</sup> décembre en avant-midi ainsi que les élèves de maternelle le 5 décembre en avant-midi.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par M. Francis Mailloux  <b>APPUYÉ</b> par Mme Valérie Simard</p>	<p>Déposer le plan d'action et le dépliant sur le site l'école.</p>          <p><b>R-CE 16-17-103</b></p> <p>Surligner les changements dans les documents la prochaine fois.</p>          <p><b>R-CE 16-17-104</b></p>

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
<p>4.3. Comédie musicale – 20 et 21 mars au Centre culturel</p>	<p><b>QUE</b> les sorties au bureau de poste pour les élèves de 1<sup>re</sup> année et de maternelle soient approuvées telles que présentées.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l’unanimité.</p> <p>Le 20 mars, des membres du comité préparent la scène pour la comédie musicale du lendemain soit le 21. Le 21 mars en avant-midi, les comédiens de 6<sup>e</sup> année viennent au Centre culturel ainsi que les membres du comité. En après-midi, tous les élèves de l’école arrivent pour la générale. Les élèves du préscolaire préparent un petit numéro avec M. François Bard Laflamme pour pouvoir participer eux aussi. Il y aura vente de billets (2 par enfant). Le service de garde sera fermé le 21 mars en après-midi. Le 22 mars, il y aura reprise de temps (service de garde ouvert). Les élèves iront à l’École secondaire de Rivière-du-Loup pour le souper.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Marie-Eve Bernier  <b>APPUYÉ</b> par Mme Marie-Eve Côté</p> <p><b>QUE</b> la comédie musicale soit approuvée telle que présentée.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l’unanimité.</p>	<p><b>R-CE 16-17-105</b></p>

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
<p>4.4. Fête de Noël (reprise de temps) – 22 décembre 2016</p>	<p>Les élèves fêteront Noël le 22 décembre de 15 h à 18 h. Il y aura différentes activités (marche, spectacle, réveillon, bingo). L'O.P.P. et un père Noël seront présents pour remettre une collation et des toutous. Les élèves termineront l'école à 18 h et retourneront en autobus, à pieds ou avec les parents.</p> <p>Il y aura reprise de temps le 23 décembre. Donc, congé pour tous les élèves. Le service de garde sera ouvert.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Marise Tardif <b>APPUYÉ</b> par Mme Valérie Simard</p> <p><b>QUE</b> la fête de Noël du 22 décembre et la reprise de temps du 23 décembre soient approuvées telles que présentées.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité.</p>	<p><b>R-CE 16-17-106</b></p>
<p>5. Objets d'approbation 5.1. Budget 5.1.1. Saines habitudes de vie</p>	<p>Le budget alloué pour les Saines habitudes de vie est de 1488 \$.</p> <p>Cet argent servira à financer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les collations</li> <li>• Des prix</li> <li>• Rémunération</li> <li>• Conférence</li> </ul>	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
5.1.2. Soutien à la persévérance – aide individualisée	<p>Le budget alloué pour le Soutien à la persévérance – aide individualisée est de 13 269 \$.</p> <p>Différentes mesures de soutien sont mises en place.</p>	
5.1.3. Approche orientante	<p>Pour l'approche orientante, 1055 \$ est disponible pour ce budget.</p>	
5.1.4. SIAA – mesure Agir Autrement	<p>Le budget de la mesure Agir Autrement s'élève à 19 820 \$.</p> <p>L'indice de défavorisation de l'école Lanouette est de 8.</p> <p>Avec cette mesure, nous pourrions rémunérer du personnel pour différents projets en lien avec le plan de réussite et de la convention de gestion.</p>	
5.1.5. Mesure 30059 et 30363	<p>Le budget pour les mesures 30059 et 30363 est de 2 500\$. Ces mesures sont en lien avec les élèves qui ont un plan d'intervention. Cet argent sert à payer les suppléants dans le but de libérer les enseignants pour les rencontres ou pour travailler plus particulièrement avec des élèves EHDAA en lien avec les objectifs du PI.</p>	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
<p>5.1.6. Mesure composition</p> <p>5.1.7. Autres mesures</p> <p>5.2. Document CCÉHDAA 5.2.1. Procès-verbal du 8 juin 2016</p> <p>5.2.2. Calendrier des rencontres 2016-2017</p> <p>5.2.3. Rapport annuel 2015-2016</p>	<p>En 2016-2017, le temps alloué pour la mesure composition de la classe est de 7 h par semaine. Cette mesure sert aux élèves en difficulté de comportement et permet d'ajouter du temps enseignant auprès des groupes ayant des élèves en trouble de comportement.</p> <p>Au total : 38 236 \$ réparti en trois volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réussite éducative : 9659 \$</li> <li>• Réussite en lecture et en écriture au primaire : 23 193 \$</li> <li>• Soutien à l'intégration en classe des ÉHDAA : 5384 \$</li> </ul> <p>Mme Josée Michaud s'assure que tous ont reçu les documents du CCSÉHDAA soit le procès-verbal de la rencontre tenue le 8 juin 2016 et qui a été envoyé par courriel.</p> <p>Mme Josée s'assure que tous ont reçu le calendrier des rencontres envoyé par courriel.</p> <p>Mme Josée s'assure que tous ont reçu le rapport annuel 2015-2016 qui avait été envoyé par courriel.</p>	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
<p>6. Correspondance</p> <p>6.1. Présidente du CÉ (Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016 et lettre d'OsEntreprendre) (remis le 28 octobre 2016)</p> <p>6.2. Représentante du comité de parents (Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016) (remis le 28 octobre 2016)</p> <p>6.3. Invitation à une activité régionale sur la persévérance et la réussite scolaire – 29 octobre 2016</p> <p>6.4. Info-CapsulE : Les activités éducatives</p>	<p>Un document pour la présidente avait été remis. Mme Bernier fait le suivi.</p> <p>Le même document pour la représentante du comité de parents avait été remis.</p> <p>L'invitation avait été donnée à la présidente.</p> <p>Le fascicule « Info-CapsulE : Les activités éducatives » avait été remis auparavant. Mme Julie Larocque a des questionnements à propos des activités à hauts risques. Est-ce que cela s'applique au service de garde? Est-ce qu'il faut un formulaire d'autorisation?</p> <p>La fédération des comités de parents ont reçu un document général qui explique les budgets reçus par les directions d'école et il sera envoyé à Mme Michaud.</p>	<p>Demander au secrétariat général la marche à suivre en cas d'activités telles que : hockey, glissade.</p> <p>Envoi du document par Mme Marie-Ève Côté.</p>
<p>7. Rapports des responsables</p> <p>7.1. Service de garde</p>	<p>Mme Julie présente le rapport qui a été envoyé par courriel aux autres membres.</p>	



<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
<p>7.2. Trésorière</p> <p>7.3. O.P.P.</p> <p>7.4. Comité de parents</p>	<p>Pour l'année financière 2016, le budget alloué est de 1200 \$. Il n'y a aucune dépense à ce jour.</p> <p>On continue avec la campagne de financement de fromage.</p> <p>Un retour est fait sur les photos scolaires, quelques erreurs au niveau des noms, prénoms. Les photos individuelles étaient bien, mais les photos de groupe ont été moins réussies.</p> <p>La collation thématique de l'O.P.P. ainsi que la présence du Père Noël se déroulera éventuellement le 22 décembre.</p> <p>Une rencontre a eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre à Saint-Pascal. La réunion portait sur la réussite éducative. Mme Sonia Julien a présenté un document à ce sujet.</p> <p>Il y a cinq catégories de bourses, on a ajouté les sciences. Des formulaires sont disponibles pour s'inscrire. S'il y a projet-école, le garder en mémoire.</p> <p>Différents questionnements d'un parent à propos des entrées des parents et de leur circulation dans l'école. Des explications ont été données par Mme Michaud.</p>	<p>Avoir des copies des frais de gardiennage et kilométrage.</p>
<p>8. Autres points</p> <p>8.1. Pesée FAC (FAC en campagne contre la faim) 498 lbs.</p>	<p>Mme Josée informe les membres de la pesée FAC. 498 lbs ont été remis à la banque alimentaire du presbytère de Saint-Antonin.</p>	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
8.2. 8.3. 8.4. 8.5. 8.6.		
9. Date de la prochaine séance	La prochaine rencontre se tiendra le 30 janvier 2017, à 19 h 15 et se tiendra au local de service de garde.	Mme Guylaine avisera M. Jeffrey de la date de la rencontre et de l'utilisation du service de garde.
10. Période de questions	Aucune question.	
11. Levée de l'assemblée	<b>IL EST PROPOSÉ</b> Mme Marise Tardif <b>APPUYÉ</b> par Mme Marie-Eve Bernier  <b>QUE</b> l'assemblée soit levée à 20 h 50.  <b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité.	<b>R-CE 16-17-107</b>

Marie-Eve Bernier, présidente

Marie-Josée Lévesque, secrétaire (pour Mélanie Chénard)